

# NOGENT-LE-ROT

## ■ LES GENS DU VOYAGE ONT QUITTÉ LES ABORDS DES VIENNES Et l'aire devint gratuite...

■ Depuis mardi, sept caravanes occupent l'aire des gens du voyage.

■ La mairie a en effet décidé de rendre l'accès temporairement gratuit.

« Actuellement, nous avons sept caravanes sur l'aire des gens du voyage » confiait hier matin Alain Mainier le responsable de l'espace d'accueil situé route de Mâle à Nogent. Alors que lundi soir l'arrêté municipal obligeant les familles nomades à quitter le parking des Viennes est entré en vigueur, certaines d'entre elles bien décidées à faire du forcing auprès de la mairie se sont installées à quelques mètres du parking. Interrogés, les gens du voyage se sont montrés unanimes : « l'aire est beaucoup trop chère ! ». Alors désespérément vide, l'aire compte donc aujourd'hui sept familles. « Mardi, il a été décidé de rendre l'accès à l'aire entièrement gratuit » explique Alain Mainier. Plus de caution, plus de taxe de séjour, plus d'eau ni d'électricité à payer, le tout selon le responsable « jusqu'au prochain conseil municipal ». Pour le responsable, il y a plusieurs raisons à cette gratuité temporaire. « Les gens du voyage ont revendiqué le prix élevé de l'aire et visiblement, la mairie les a entendus » explique Alain Mainier, « mais au delà de cela, les gens du voyage installés depuis longtemps sur Nogent ont une mauvaise image de l'aire, alors qu'elle a vraiment été réfléchi pour eux. Les inciter par la gratuité à venir s'y installer, c'est aussi un



Alain Mainier est le responsable de l'aire des gens du voyage route de Mâle à Nogent.

moyen de les faire changer d'avis et leur montrer qu'ils peuvent être bien ici ». Faire changer l'image de cette aire, c'est bien le challenge que s'est fixé cet ancien commerçant nogentais. « Moi je viens du privé, alors les horaires de fonctionnaire, ce n'est pas quelque chose que je connais. Mes horaires s'étalent du lundi au samedi midi, mais c'est un boulot qui demande de l'investissement. J'ai envie d'aider ces gens à se sentir bien ici ». Conscient que le terrain n'est pas idéalement placé compte tenu de l'éloignement du centre-ville et de la proximité de la RN 23, Alain Mainier est certain « que l'on peut faire de ce lieu un coin agréable ». Avec l'arrivée des caravanes, Alain Mainier ne chôme pas. Quelques graffitis ont été dessinés sur une des portes des sanitaires et certains résidents sont allés satisfaire leurs besoins dans des toilettes

dépourvues d'eau et d'électricité. Pour Alain Mainier, « ces gens sont habitués à vivre librement. Mon rôle est d'être un médiateur pour leur permettre de comprendre qu'il y a un règlement à respecter ».

Si Alain le responsable reconnaît « qu'il faut baisser les prix pour s'aligner non pas sur les grandes villes mais sur les plus petites », Georges, le vieil homme rencontré à côté de la place des Viennes lundi soir semble tout à fait d'accord avec lui. « Nous sommes venus un peu forcés. Mais si M. le Maire fait un petit effort sur les prix, pourquoi ne pas rester un moment ? »

Après avoir décidé la gratuité seul, François Huwart devrait donc demander l'aval de ses conseillers lors du prochain conseil municipal pour fixer, cette fois-ci, les nouveaux tarifs de l'aire des gens du voyage.

Céline EVAÏN

**NOGENT-LE-ROTROU** / Aire d'accueil des gens du voyage

## Des points sur des "i"

L'aire d'accueil des gens du voyage, à Nogent-le-Rotrou, n'est pas gratuite, a tenu à préciser le maire, samedi. Une mise au point dans un contexte encore confus.

**L**a fin de matinée approche, samedi. Justin Adam, 77 ans, prend l'air sous l'auvent de sa caravane. Il fait un peu la grimace en rajustant les prothèses sur ses deux jambes coupées il y a un an, à la suite de complications d'un diabète artérielle dont il situe l'origine « après avoir été déporté trois ans, dans les camps, en Allemagne, pendant la guerre ». Toujours est-il qu'il voit très mal aussi. Mais là, devant son déambulateur qui lui autorise quelques pas « à une vingtaine de mètres autour », c'est « le bruit de la route » qui le gêne. « Jour et nuit, ça n'arrête pas », dit-il en visant la RN 23 qui surplombe l'aire d'accueil des gens du voyage, au lieudit le Margas, à la sortie de la ville en direction du Mans (Sarthe). Six ou sept caravanes, pas davantage, s'y comptent depuis mardi dernier.

Mardi où la journée s'est montrée décisive. La veille, et comme demandé par la ville, les gens du voyage avaient libéré la place des Viennes. Mais pour stationner tout à côté. Une position sur laquelle ils semblaient a priori déterminés à camper quelque temps en exprimant leurs réticences à rejoindre le Margas, « trop loin, trop cher », résumaient-ils. Sauf que quelques heures plus tard, la majorité d'entre eux avait gagné le terrain équipé...

Samedi, le maire (PRG), François Huwart, n'a pas caché que la ville visait en premier la libération de la place des Viennes et de ses abords, et qu'elle les avait fortement incités à gagner l'aire : « Nous les avons autorisés à s'y installer pour une petite période, quinze jours ou trois semaines, afin qu'ils découvrent cette aire. » Un propos assorti d'une mise au point : « Pour autant, il n'y a jamais été question de la moindre gratuité. Le gestionnaire y relève d'ailleurs les compteurs d'eau et d'électricité. Nous verrons ensuite ce que nous pourrions faire. »

### ATTENDRE ET VOIR ?

Les gens du voyage qui s'y sont installés composent donc avec une situation qui requiert encore des précisions. Ils composent aussi avec les équipements à leur disposition. Samedi midi, Dauber Adam, l'épouse de Justin, joue du balai contre la poussière tombant des talus et les eaux qui s'écoulent mal au sol, faute d'une pente suffisante. Sa petite fille, Dauber également, 13 ans, va et vient. Elle aussi, dit-elle, regrette l'emplace-



**Nogent-le-Rotrou, samedi.** Dauber Adam et l'une de ses petites filles devant le coin cuisine de leur emplacement sur l'aire d'accueil des gens du voyage.

ment des Viennes, proche du centre-ville. « Là-bas on était bien, pas loin des commerçants », reprend Justin Adam. « Ici, c'est mon fils et ma fille qui doivent nous emmener faire les courses. » Et Justin Adam d'entonner à son tour le leitmotiv des gens du voyage face aux tarifs affichés : « Ici, il y aura peut-être du passage mais seuls les plus aisés pourront rester. »

Ces réactions premières ne seraient-elles soufflées que par la nouveauté de la situation ? Le temps et quelques nécessaires améliorations auront-ils raison des réticences d'aujourd'hui ? Sur l'aire d'accueil, Alain Mainier, qui gère le quotidien, croit au relationnel qu'il développe entretient avec les gens du voyage. Et mise sur le temps.

L.-M.M.

## Le ton à la fermeté

A Nogent-le-Rotrou, l'ouverture de l'aire d'accueil des gens du voyage, au lieudit le Margas, a conduit à la libération de la place des Viennes, promise à son réaménagement urbain. La situation n'est pas résolue pour autant. Le nouvel équipement reste partiellement boudé des intéressés. Que la ville tente, parallèlement, d'écarter de certains sites "sauvages" qu'ils guignent, en élevant tas de sable et de terre. Refoulées ici, des caravanes n'en réapparaissent pas moins plus loin... Ainsi

du côté de la zone industrielle de l'Aunay, route de Saint-Pierre-la-Bruyère. Et notamment sur un terrain **propriété du syndicat intercommunal** gérant cette zone. Vendredi, police municipale et gendarmerie nationale sont allés au contact pour demander de quitter les lieux. François Huwart, maire (PRG) de Nogent-le-Rotrou, a manié samedi un autre moyen de pression : « J'ai donné consigne de lancer un **référé** en vue de leur expulsion. » Une procédure en justice, visant à

ce que cette dernière accorde rapidement le concours de la force publique pour y aider. Rien de moins sûr pour autant mais la tendance à la fermeté veut s'afficher. « Nogent-le-Rotrou s'est mis en conformité avec la loi pour l'accueil des gens du voyage, cette loi sera appliquée », assure-t-il. « Les propriétaires privés de terrains ainsi occupés peuvent, également, saisir le tribunal de la même façon et je suis prêt à les y aider », a indiqué le maire. A suivre...

# NOGENT-LE-ROT

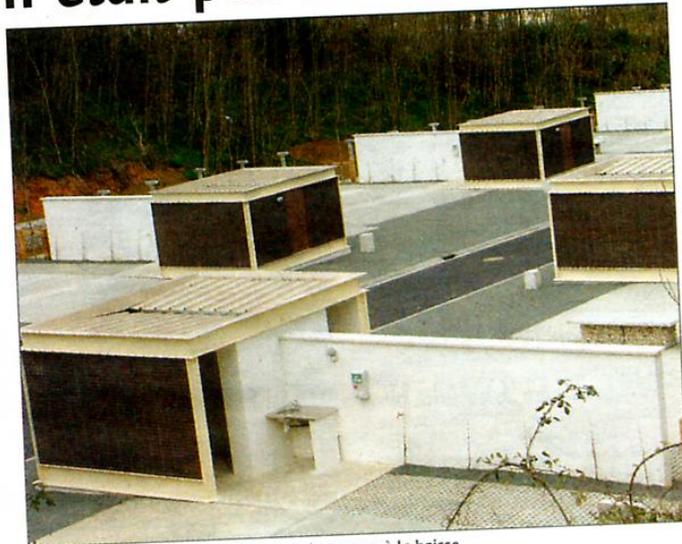
## ■ APRÈS LA GRATUITÉ DE L'AIRE DES GENS DU VOYAGE L'opposition n'était pas au courant

■ Suite à la décision prise de rendre l'accès à l'aire des gens du voyage ponctuellement gratuit, l'opposition réagit.

■ Les élus n'étaient pas au courant.

« Il n'a jamais été question que l'aire des gens du voyage soit gratuite. L'emménagement sur la nouvelle aire a été accepté à titre gratuit pour une courte période transitoire. Les consommations d'eau et d'électricité seront réglées comme prévu, chaque emplacement étant pourvu de compteur. Des précisions apportées par le premier magistrat de la commune François Huwart. Néanmoins certains élus se sont montrés étonnés de cette décision quelque peu radicale. Pour Jean-Pierre Bagland par exemple, leader de l'opposition et membre du groupe Relance il trouve « surprenant qu'une décision prise lors du conseil municipal puisse être annulée aussi simplement que cela. Mais le maire a peut-être ce pouvoir de décision, je ne sais pas... En tout cas, j'ai appris cela tout à fait par hasard ».

Lors de l'avant dernier conseil municipal, Marie-Françoise Girard, également membre de l'opposition s'était élevée contre les tarifs de cette aire qu'elle jugeait « exorbitants pour des gens qui sont au RMI. J'avais alors demandé que l'on revoie les prix à la baisse, mais on m'avait expliqué que cela n'était pas possible » confie l'élue médusée. « Alors lorsque j'apprends par voie de presse qu'on



Les tarifs de l'aire d'accueil devraient être revus à la baisse.

a mis l'aire à disposition gratuitement, je suis très étonnée et trouve cela un peu léger. C'était peut-être la seule solution pour que les gens du voyage rejoignent l'aire qui est mise à leur disposition, mais je me demande comment on va ensuite les faire payer alors qu'on leur a permis de s'y installer gratuitement ! ». Marie-Françoise Girard, fortement impliquée dans le dossier avait même proposé des comparatifs avec des villes équivalentes à Nogent. « Mais ils ont préféré se baser sur Conflans-Sainte-Honorine qui pratique des prix très élevés » explique Marie-Françoise Girard. Selon elle, il serait sans doute judicieux de

« proposer deux tarifs, un pour les gens du voyage qui ont les moyens, et un second pour les plus démunis, de la même façon que l'on propose des logements sociaux avec des loyers plus bas ». Et de conclure : « de toute façon à Nogent, dès que l'on propose quelque chose, la réponse, c'est systématiquement non »...

Affaire à suivre donc avec des tarifs qui selon François Huwart « feront l'objet de proposition de réaménagement ». Des changements sans doute mis au vote lors du prochain conseil municipal...

Céline EVAÏN